



HABILITATIONS ELECTRIQUES BO, HO, HOV, BS, BE , HE, B1, B1V, B2,B2V, BC, BR, BE ESSAIS

PUBLIC VISÉ

Tout public
Plan de développement des compétences
Individuels payants
Contrat ou période de professionnalisation

NIVEAU

Niveau de sortie : sans niveau spécifique

NATURE DE LA VALIDATION

Validation de la formation : habilitation

DUREE

Durée moyenne : contenus et durées individualisés.
Durée en centre : 14 heures
Durée hebdomadaire moyenne : 14h / semaine

DATES PREVISIONNELLES

Session ouverte toute l'année.
Entrées et sorties permanentes
Centre permanent du bâtiment

LIEUX DE FORMATION

GMTI94
Site Jean-Jacques Rousseau -
Lycée Chérioux
15 rue Lebrun
94400 Vitry-sur-Seine
gmti94@ac-creteil.fr
Tél : 0145122626

CONTACT

Pierrette Akre-yehouessi
accueil.rousseau@gretamti94.fr

TARIFS

Nous consulter

OBJECTIFS

Préparer le personnel non électricien et/ou électricien à l'habilitation électrique selon leur domaine d'intervention.

CHAMP PROFESSIONNEL - MÉTIERS VISÉS

La formation est nécessaire au personnel non électricien et électricien en fonction de leurs activités.

PRE-REQUIS

Positionnement : pédagogique.
Niveau d'entrée : sans niveau spécifique

MODALITES DE RECRUTEMENT

Dossier d'inscription

MODALITES PEDAGOGIQUES

Greta MTI 94
Cours du jour

CONTENUS

- ▶ Paramètres électriques
- ▶ Sources électriques
- ▶ Les différents réseaux
- ▶ Les risques électriques
- ▶ Les domaines de tension
- ▶ Les distances d'approche et de voisinage
- ▶ Le principe de consignation
- ▶ Comportement en présence d'une personne électrisée
- ▶ Remise d'un carnet de prescription UTE C 18-530
- ▶ Utilisation des publications C 18-510 et principalement C 18-530 pour définir le rôle des différents intervenants vis-à-vis de la sécurité électrique
- ▶ Mise en situation professionnelle